DLP 10-6-63 225983

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12 TÉLÉPHONE 37-20-56
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Bulletin N° 33 de juin 1963 8 Juin 1963

ATTENTION ! Tous les traitements conseillés par ce bulletin auront une importance primordiale.

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU
1°- Renouveler dès réception les traitements effectués avant les pluies du 1er au 4 juin.
2°- Etendre dès réception le 1er traitement à toutes les vignes non encore traitées.

BLACK-ROT (1er foyer décelé le 2 juin à Lumbin, consécutif aux pluies du 15 mai)
Dans toutes les zones contaminées: Grésivaudan, vignoble de Savoie, Bugey, Cévennes
1°- Etendre le 1er traitement avant le 12 juin à toutes les vignes non encore traitées
2°- Sur les vignes déjà traitées, un traitement devra être placé dans la période du 4 au 11 juin, plus ou moins tôt suivant la date du traitement précédent.

Nota: Dans de nombreux cas, Mildiou et Black-rot pourront être combattus par le même traitement.

VERS DE LA GRAPPE - Renouveler dès réception tous les traitements appliqués avant le 4 juin.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURES - Un traitement devra être placé dans la période du 5 au 12 juin plus ou moins tôt suivant la date du traitement précédent.

CARPOCAPSE
1°- Sur pommier, poirier, prunier et noyer
a) Renouveler d'urgence tous les traitements appliqués avant le 4 juin
b) Etendre le 1er traitement avant le 13 juin aux régions suivantes:
AIN: 43, 51 et 119
ARDECHE: 146 et 151
DROME: 123, 135 et 136
ISERE: 104, 107, 108, 110, 111, 115, 116 et 119
LOIRE: 5, 11 et 25
RHONE: 25, 33, 36 et 37
SAVOIE: 82 et 88
HTE SAVOIE: néant
c) Etendre le 1er traitement entre le 14 et le 17 juin aux régions suivantes:
LOIRE: 4, 10, 13 et 14 SAVOIE: 90 HTE SAVOIE: 61, 63, 68 et 69
2°- Sur prunier et noyer
Effectuer le 1er traitement dans toutes les plantations des régions citées dans le bulletin du 29 mai au chapitre "Carpocapse".

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER (sur pêcher en pépinières)
A l'exception de la Drôme et de l'Ardèche où la 1ère génération est pratiquement terminée, renouveler dès réception tous les traitements appliqués avant le 4 juin.

P362

INFORMATIONS

MOUCHE DE LA CERISE - Les conseils fournis par le bulletin du 29 mai restent valables dans les régions élevées et sur les variétés tardives.

ANTHRACNOSE - Renouveler d'urgence les traitements effectués avant les dates suivantes:
- avant le 5 dans la Drôme et l'Ardèche
- avant le 4 ailleurs

PETITS FRUITS

Les directives du bulletin du 29 mai restent valables.

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE - Dans les zones visées par le bulletin du 29 mai, ne renouveler d'urgence que les traitements appliqués avant le 4 juin.

Dans les autres zones, étendre le 1er traitement à toutes les parcelles dans les limites suivantes:
- **Drôme et Ardèche: au-dessous de 600m d'altitude**
- Rhône, Isère et Savoie: au-dessous de 500m
- Loire, Ain et Hte Savoie: au-dessous de 450m

CLIMATOLOGIE

COMMENT SE CLASSE LE PRINTEMPS 1963 ?

Nous avons groupé dans le tableau ci-dessous les différents éléments du climat à Lyon-Bron des 3 mois de mars, avril et mai, pris globalement, de l'année 1963 et à titre comparatif, pour chacun de ces éléments, de l'année 1962, de la moyenne des années 1922 à 1962 et des printemps le plus et le moins favorisé de cette série d'années.

			Période 1922-1962				
	1963	1962	Moyenne	le meilleur	année	le pire	année
Temp. moyenne	10.64	9.29	11.05	13.77	1945	9.18	1939
Hauteur d'eau	202mm2	162mm5	185mm2	83mm7	1944	363mm6	1930
Nbre de jours de pluie	44	44	37	21	1953 et 1955	51	1927 et 1930
Insolation (en heures)	591h.	609h.	605h.	771h.	1953	386h.	1930

En résumé printemps légèrement plus frais que la normale, normalement ensoleillé et arrosé mais par des pluies modérées assez fréquentes.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX